Cycle de qualification : Transitions et Contrat de ville 6 & 7 décembre 2023

Présentation de la démarche régionale rev3







rev3 est l'appellation donnée à la troisième révolution industrielle en Hauts-de-France

Dans une logique de développement durable et de lutte contre le changement climatique, rev3 ambitionne d'aboutir à une société décarbonée à l'horizon 2050 par la mise en œuvre de 3 transitions innovantes et inter-reliées :

- transition énergétique et d'économie de ressources

 mieux produire et moins consommer de ressources
- transition technique, notamment numérique et organisationnelle → modes de production et de consommation transformés
- transition sociale et sociétale → des usages sobres et mesurés.

Ce modèle requiert la mobilisation de l'ensemble des acteurs régionaux au travers d'une gouvernance participative et d'un ancrage territorial fort.





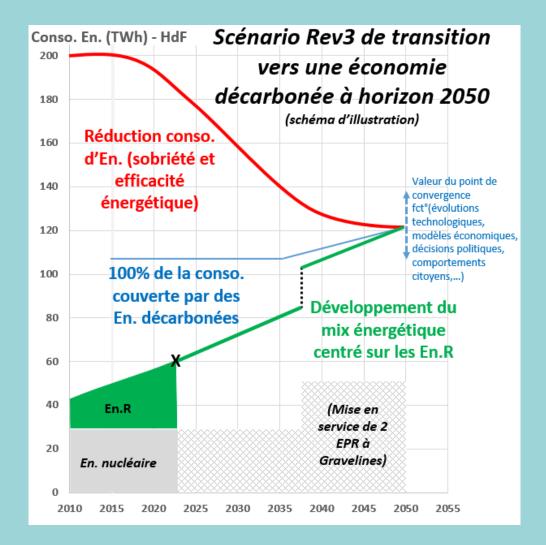


Les Trois objectifs de rev3

Réduire la consommation énergétique (via la sobriété et l'efficacité énergétique), en particulier d'origine fossile

Augmenter la production d'énergie décarbonée (en particulier les EnRs), faciliter leur stockage, optimiser leur distribution, encourager leur utilisation

Préserver les ressources naturelles (matières premières et secondaires, eau) dans une logique d'économie circulaire et favoriser le stockage de carbone









Pour atteindre les 3 objectifs de rev3 : une feuille de route adoptée en juin 2022 avec 5 orientations pour agir

- 1. favoriser les filières d'avenir stratégiques, innovantes et créatrices de richesse et d'emplois
- 2. rev3 et les territoires : tous engagés !
- 3. promouvoir et accompagner des formations et une recherche-innovation pour rev3
- 4. rev3 citoyens et initiatives citoyennes : tous mobilisés !
- 5. rev3 au cœur du fonctionnement de l'Institution régionale : rev3 marqueur du mandat
 - 2 entrées : sectorielle et territoriale/citoyenne
 - 1 levier: formation-recherche-innovation

Une condition sine qua non : pour être rev3, les projets, qu'ils soient sectoriels, territoriaux ou autres, doivent répondre à au moins l'un des trois objectifs rev3 indiqués précédemment

La feuille de route à mettre en œuvre :

<u>L'entrée sectorielle</u>: les **filières** d'avenir **stratégiques**, innovantes et **créatrices d'emplois** (Orientation 1) :

Axe 1 : les filières du mix énergétique (électricité renouvelable, gaz renouvelables, hydrogène, réseaux électriques intelligents); **Axe 2**: les filières de la décarbonation ;

Axe 3 : le bâtiment durable et son efficacité énergétique ;

Axe 4 : la mobilité durable ;

Axe 5: l'agriculture (durable), les activités de la bio-économie et la filière forêts-bois ;

Axe 6: l'économie circulaire ;

<u>L'entrée territoriale et citoyenne</u>: vers de nouveaux modèles de développement des territoires (Orientations 2 et 4):

Mobiliser l'ensemble des acteurs régionaux :

- Coopérations territoriales innovantes;
- Gouvernance et implication citoyennes.

Agir dans une logique de Développement Durable :

- Équité sociale ;
- Biodiversité.







QPV et approche territoriale rev3

Le Conseil régional a voté son nouveau cadre d'intervention en faveur des habitants des quartiers QPV le 5 octobre 2023.

Il répond aux priorités régionales que sont l'économie, l'emploi, l'équilibre des territoires et la décarbonation en s'appuyant sur la dynamique rev3.

Au regard de rev3, la Politique de la Ville présente l'avantage :

- d'être transversale et systémique comme la dynamique régionale de transition en traitant à la fois d'économie du partage et de la coopération, d'économie circulaire, de performance énergétique des bâtiments, d'adaptation des aménagements, de modes innovants de distribution de chaleur et d'électricité, de mixité des fonctions et des usages, d'accès à une alimentation saine et durable, de mobilité durable, de services et de biens bas carbone ...
- d'être le potentiel laboratoire de nouvelles formes de construction des politiques publiques, de nouveaux types de coopération territoriale et de nouvelles modalités de participation citoyenne.







QPV et dimension citoyenne de rev3 :

La dimension citoyenne de rev3 fait l'objet de <u>l'orientation 4 de la Feuille de route 2022-2027</u>: le principe retenu, le soutien à la prise d'initiatives collectives des citoyens en faveur de la transformation de leur territoire.

<u>Cadre stratégique « rev3 : transitions citoyennes »</u>: voté en novembre 2020, il cite parmi les 3 publics prioritaires, **les « citoyens en fragilité » (dont habitants des QPV).**

Enjeux:

- faire des transitions une opportunité en termes de pouvoir d'achat, de qualité de vie, d'insertion socioprofessionnelle.
- Faire entendre la voix de ces citoyens pour s'assurer d'une transition juste.

Réalisations:

- Soutien à une expérimentation dans le Quartier Blanchard de Château-Thierry (Aisne).
- Soutien aux démarches lancées par les Fédérations des Centres sociaux et sociaux culturels.

Pistes:

- Travailler avec des acteurs de la société civile et les bailleurs sociaux autour du compostage collectif
- Travailler avec les acteurs de la formation continue (métiers du social /médico-social).



Des moyens de droit commun rev3 au bénéfice des QPV :

- **l'AMO rev3** : de l'ingénierie externe à mobiliser ponctuellement
- **Le FEDER** : un programme opérationnel ambitieux dans le champ des transitions
- Le FRATRI: un dispositif régional pour soutenir l'innovation et l'ambition
- Tous dispositifs des autres politiques régionales

Exemple: Ville de Saint Quentin - FRATRI - complexe sportif dans le cadre du renouvellement urbain du quartier Europe

Le projet :

- Un complexe sportif de 4 910 m2 d'espaces aménagés ;
- Deux salles dédiées aux entraînements et aux compétitions de la gymnastique (une salle de 1060m2) et du tennis de table (une salle de 1400m2);
- Un accompagnement de la Région pour la réalisation des études spécialisées et des travaux pour l'usage de matériaux biosourcés (paille) : économie circulaire et utilisation du bois d'essences régionales (structure bois);
- une sente piétonne en complément reliant le quartier au pôle sportif et au centre commercial voisin, favorisant les mobilités douces.









Exemple d'opération rev3 en QPV











